



Paris, le 2 juillet 2020

Ne passons pas d'une crise sanitaire à une crise humanitaire

Le 10 juillet marque la fin de l'état d'urgence sanitaire et, avec elle, la fermeture des hébergements « hivernaux », l'arrêt des mises à l'abri sanitaires et la reprise des expulsions. Pour les 39 associations du Collectif des Associations Unies, cette date ne doit pas signifier la fin de l'aide apportée aux milliers de personnes sans-abri et mal-logées, pour qui les problèmes ne s'arrêteront pas le 11 juillet.

Les mesures déployées par les acteurs de la solidarité avec les services de l'Etat pendant la crise sanitaire, ont marqué une avancée importante dans la protection des plus vulnérables. 20 000 places d'hébergement dont 12 000 à l'hôtel ont été ouvertes, 14 000 places hivernales ont été maintenues, des centres de desserrement Covid-19 ont ouvert, des points d'eau dans certains bidonvilles ont été installés, des chèques service ont été distribués, la trêve des expulsions a été prolongée... Au-delà d'un répit pour les personnes, cette mobilisation a montré qu'avec des moyens, des solutions étaient possibles pour les personnes sans-abris et mal-logées !

Pourtant, ces efforts sont à nouveau circonscrits dans le temps et les associations du Collectif sont déjà les témoins d'un « après » inquiétant sur certains territoires. Depuis le déconfinement, nous assistons à la fermeture anticipée de centres d'hébergement et d'hôtels mobilisés pendant la crise, qui avaient permis de voir baisser les appels au 115 de 70%.

EN FRANCE

Près de **180 000** personnes étaient hébergées à la date du 22 juin 2020. Ce jour-là, plus de **3 000** personnes n'ont pas pu bénéficier d'un hébergement, principalement des familles.

60 % des nouvelles attributions d'hébergement se font à l'hôtel.

RHONE

Plus de **1 700** personnes vivent en squats et en bidonvilles sur l'agglomération lyonnaise.

Parc social sous dimensionné : **70 000** demandeurs pour **9 000** attributions par an dans le Rhône.

9 500 personnes sont en demande d'hébergement dans le Rhône.

BOUCHES-DU- RHONE

A Marseille, plus de **1 200** personnes sont hébergées grâce aux places mobilisées pendant la période de confinement.

Le taux de demandes non pourvues est passé de **40%** à **72%** depuis le déconfinement.

GIRONDE

Le 115 enregistre actuellement **85 %** de demandes non pourvues.

NORD

Dans la métropole de Lille, **320** places ouvertes pendant la crise fermeront le 10 juillet.

A ce jour, si rien n'est proposé par les bailleurs sociaux et les services de l'Etat, **200** personnes seront sans solutions de logement ou d'hébergement.

Le 10 juillet cette situation risque fort de se dégrader rapidement, menaçant à nouveau les plus vulnérables. Si rien n'est fait pour l'en empêcher, la reprise des expulsions locatives comme celle des bidonvilles et squats, ainsi que la diminution des capacités d'hébergement et d'intervention sociale, provoqueront une vague de mises et de remises à la rue. **Une catastrophe sociale qui doit à tout prix être évitée, à l'aube d'un été qui s'annonce caniculaire et face à un risque sanitaire toujours présent.**

Face à cette urgence, le Ministre de la Ville et du Logement vient de s'engager à ce qu'aucune personne hébergée ne soit remise à la rue sans solution alternative. Il s'engage également à ce qui n'y ait aucune expulsion sans solution de relogement et annonce la publication d'une circulaire dans les prochains jours. **Le Collectif des Associations Unies demande un engagement ferme et vérifiable de la part des pouvoirs publics – Etat et collectivités locales - pour maintenir, pérenniser et renforcer les mesures de protection, les capacités d'accueil qui ont été déployées pendant le confinement et les capacités d'orientation des ménages vers des solutions dignes et durables de logement.** Quel que soit le statut administratif des personnes vulnérables concernées, **aucune expulsion ou remise à la rue sans solution ne doit donc intervenir.** Les associations du Collectif veilleront au respect de ces engagements. **Pour atteindre ces objectifs le Collectif demande l'organisation dès la semaine prochaine et dans tous les départements de réunions associant l'ensemble des acteurs de l'hébergement et du logement sous l'égide du Préfet.**

La fin de l'état d'urgence sanitaire doit être l'occasion d'un changement d'échelle ambitieux et nécessaire pour en finir avec le sans-abrisme et le mal-logement. **Le Collectif des Associations Unies réitère ses [15 mesures à adopter d'urgence](#) pour transformer l'essai et éviter d'ajouter de la misère à la crise économique et sociale.**

Contacts presse :

Anne Lambert de Cursay, Chargée des relations médias – Fondation Abbé Pierre
alambertdecursay@fondation-abbe-pierre.fr – 06 23 25 93 79

Audrey-Jane Baldi - Responsable du service communication – Fédération des Acteurs de la Solidarité
audrey-jane.baldi@federationsolidarite.org – 06 17 80 03 52

Hélène Denise, Coordinatrice du Collectif des Associations Unies
hdenise@fap.fr – 06 16 76 22 30

Les 39 associations du Collectif des Associations Unie

Advocacy France
Association des Cités du Secours Catholique
Association Nationale des Compagnons Bâisseurs
Association DALO
ATD Quart Monde
Aurore
Centre d'action sociale protestant (CASP)
Collectif National Droits de l'Homme Romeurope
Collectif Les Morts de la Rue
Comité des Sans Logis
Croix-Rouge française
Emmaüs Solidarité
Emmaüs France
Enfants de Don Quichotte
Fédération d'aide à la santé mentale Croix Marine
Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL)
Fédération de l'Entraide Protestante
Fédération Française des Equipes Saint-Vincent
Fédération des Acteurs de la Solidarité
Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les Tsiganes et les Gens du voyage
(FNASAT-Gens du voyage)
Fédération Nationale des Samu Sociaux
Fédération Santé Habitat
Fondation Abbé Pierre
Fondation de l'Armée du Salut
France Terre d'Asile
Habitat et Humanisme
Jeudi Noir
La Cloche
Les petits frères des Pauvres
Ligue des Droits de l'Homme
Médecins du Monde
Secours Catholique
Solidarités Nouvelles pour le Logement
SoliHa – Solidaires pour l'Habitat
Union Nationale des Amis et des Familles de Malades Psychiques (UNAFAM)
Union professionnelle du logement accompagné (UNAFO)
Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (UNCLLAJ)
Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ)
Union Nationale Interfédérale des Oeuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (UNIOPSS)

<https://collectif-associations-unies.org/>

Facebook @CollAssoUnies - Twitter @CollAssoUnies